

# AU DELA DE LA REGLEMENTATION

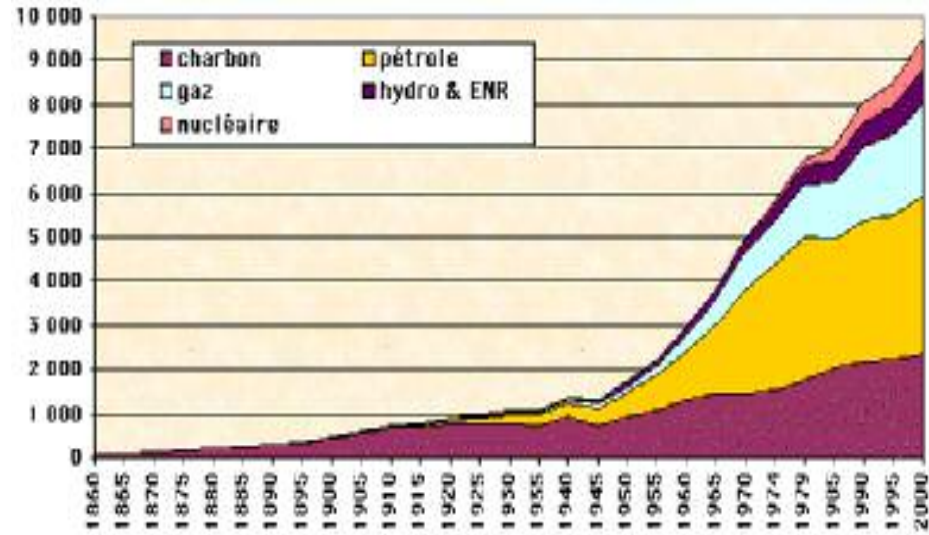
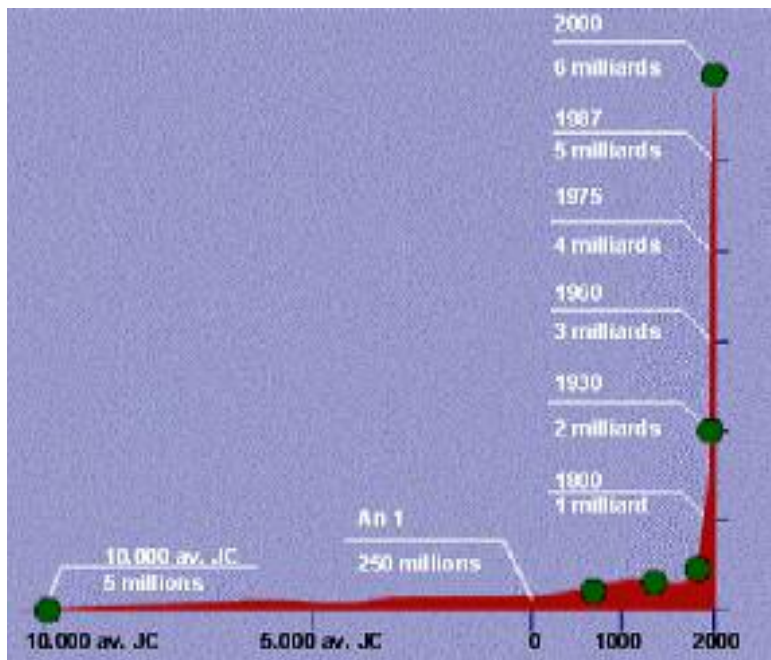
**POURQUOI UNE TRAJECTOIRE DE  
FACTEUR 4**

**POINT D'ACTUALITE sur les  
propositions du grenelle**

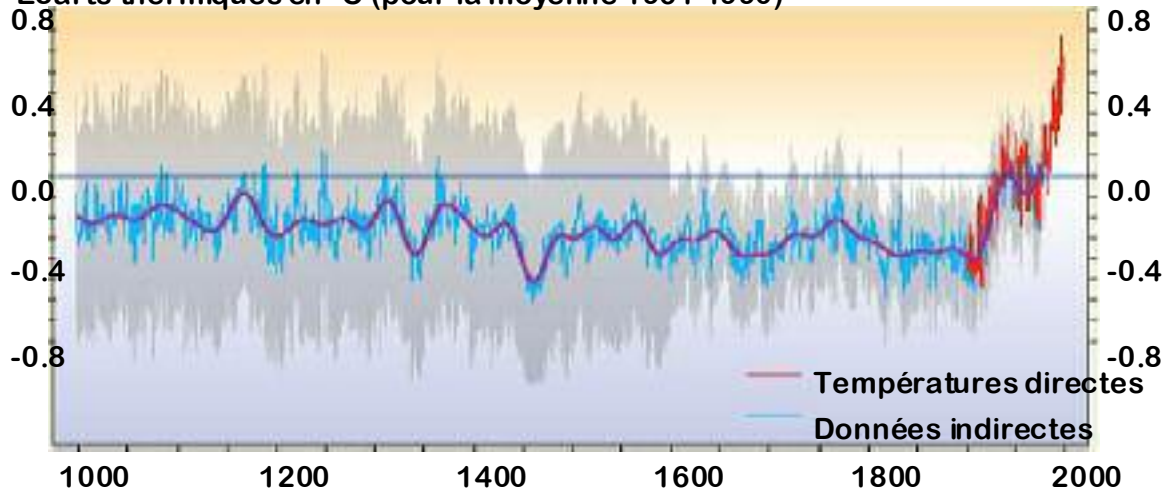
**ADEME**



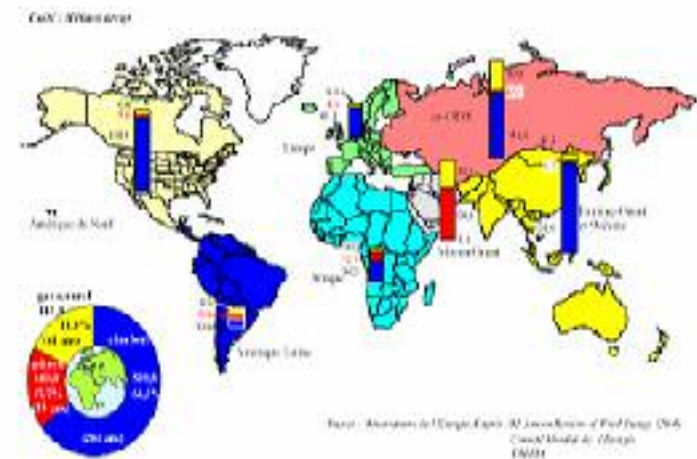
Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie  
Délégation Régionale  
Languedoc-Roussillon



Écarts thermiques en °C (pour la moyenne 1961-1990)



Réerves énergétiques mondiales (1<sup>er</sup> janvier 2003)



ADENE



Agence de l'Environnement  
et de la Métrique de l'Énergie  
Délegation Régionale  
Languedoc-Roussillon

Source : Agence de l'Énergie Écrite (AEE), Association of Petroleum Producers (AAP),  
Coal/Mining & Energy (CME),  
ENEA

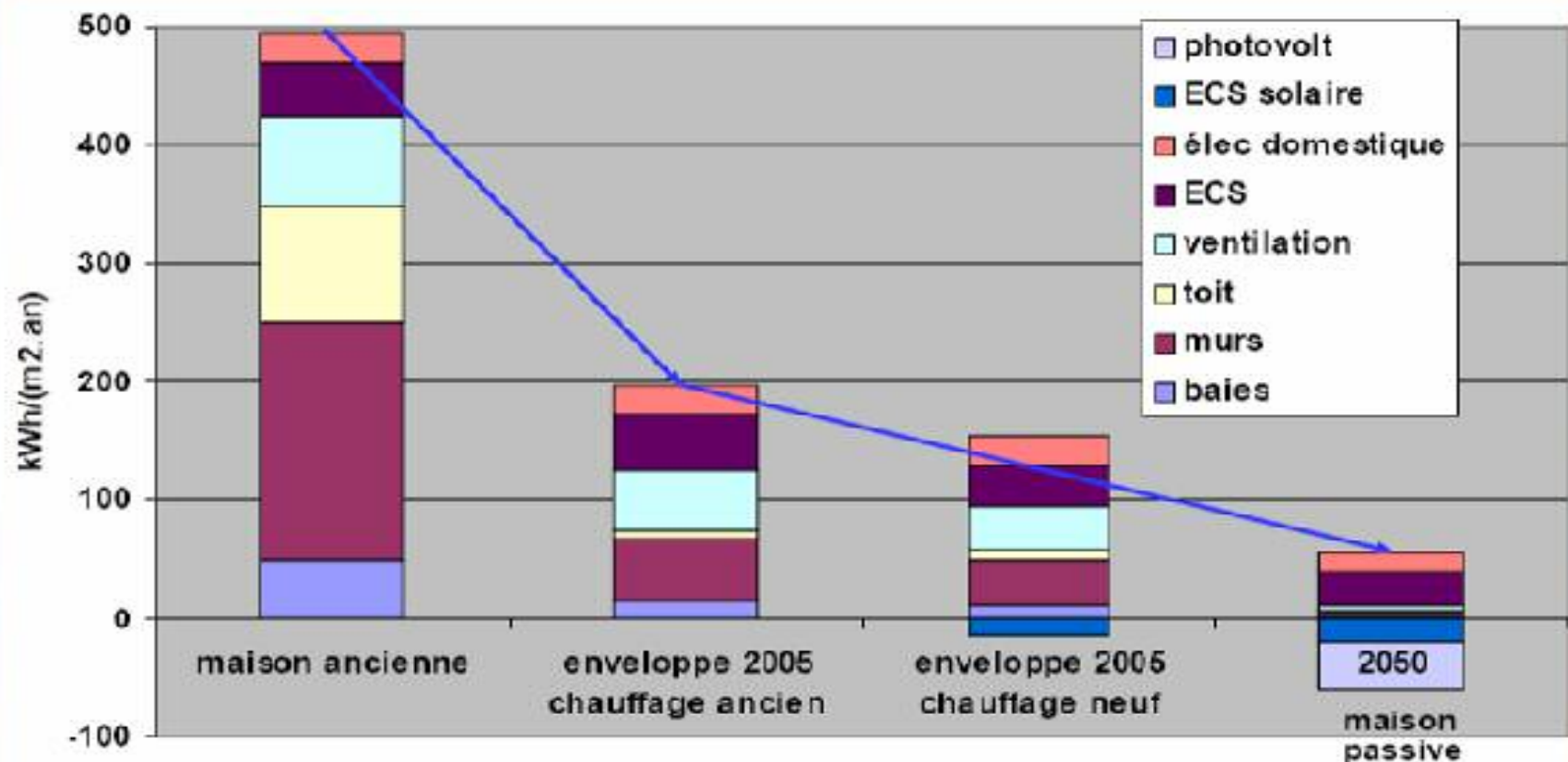
Sans initiative concertée au niveau mondial,  
les émissions de **GES** vont continuer à croître.



Pour limiter l'élévation moyenne de la température à 2 ou 3 °C,  
il faudra **diviser par 2** avant 2050 les émissions mondiales de gaz à effet de serre.  
Comme les émissions des pays en développement vont continuer à croître,  
les émissions des pays industrialisés devront être **divisées par 4** avant cette échéance.  
**C'est le « Facteur 4 »**

Pour le secteur du bâtiment responsable  
de 23 % des émissions en France (29% en LR)  
et 42 % des consommations finales (30% en LR)  
l'objectif est de :

Réduire les déperditions thermiques.  
Augmenter les apports d'énergies renouvelables.





## **GROUPE 1:**

**Lutter contre les changements climatiques et maîtriser la demande d'énergie**

## **Objectif Facteur 4 en 2050**

**Objectif intermédiaire « 3x20 » , fixées par le conseil européen**

- En 2020
- Réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre
- Part de 20% des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie

### **Une réflexion organisée en 5 axes**

- Vers une société sobre en énergie et en ressources
- Ramener les émissions des transports à leur niveau de 1990 d'ici 2020
- Introduire des signaux économiques plus clairs pour tous les acteurs
- Décarboner et réduire la production d'énergie
- Vers des villes et plus largement des territoires durables



## **UNE SOCIÉTÉ SOBRE EN ÉNERGIE**

❖ **Bâtiments neufs à BC vers des bâtiments à énergie positive**

**1/3 des bâtiments neufs à basse consommation en 2012**

- 2008 : fixer les éléments de la trajectoire vers les bâtiments à très basse consommation et à énergie positive en 2020
- Plan de construction de logements sociaux et bâtiments publics à basse consommation dès 2009
- pourcentages minimaux dans les constructions de recours aux énergies renouvelables
- Dispositif fiscal modulant le soutien à la propriété en fonction des performances environnementales



# le Grenelle Environnement

- ❖ **2008 : chantiers expérimentaux actions d'accompagnement formations**
- ❖ **2008 – 2012 apprentissage**

➤ Dispositif fiscal

|                | Part de logements | Construction ANRU et logement social | Tertiaire    |
|----------------|-------------------|--------------------------------------|--------------|
| BBC            | au moins 25%      | au moins 30%                         | au moins 30% |
| BEPAS ou BEPOS | au moins 10%      | au moins 20%                         | au moins 20% |

- ❖ **2010 obligation THPE bonifications labels**
- ❖ **2015 obligation RT BBC % min ER % min stockage carbone et prise en compte de l'énergie grise**
- ❖ **2020 RT BEPAS ET BEPOS**



❖ **Rénovation énergétique des bâtiments existants:**  
**Réduction de consommation de 12 % des logements et 20 % du tertiaire en 5 ans**

- Programme de réhabilitation
  - Label « BBC rénovation » pour les rénovations lourdes coordonnées
  - Et BBC compatible pour les opérations diffuses
  - PPI pour les logements HLM
  - Exemplarité des bâtiments publics
  - Obligation de rénovation lors de mutations
- Objectif spécifique élevé de certificats d'économie d'énergie
- Outils financiers et bancaires adaptés
  - Prêts à taux réduits sur critères environnementaux
  - Crédit d'impôt élargi aux bailleurs
  - Fonds de garantie
- Plan de formation et emploi dans le bâtiment
- l'assurance qualité sur la qualité des travaux

**Et de 38 % en 2020**



## DECARBONER LA PRODUCTION D'ÉNERGIE

- ❖ **20% la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie en 2020**
  - **Bois** : Plan de mobilisation de la ressource
  - **Biogaz** : tarification d'achat, soutenir la méthanisation
  - **Biocarburants** : efforts de recherche sur les carburants de 2eme génération
  - **Réseaux de chaleur** : Fonds chaleur renouvelable
  - **Solaire** : Pole de compétitivité, politique d'achats publics, adapter le code de l'urbanisme
  - **Géothermie** : soutien et démarche sur la qualité des PAC
  - **Eolien**



- ❖ **Un plan volontariste d'éco quartiers :**
  - Au moins un éco-quartier avant 2012 dans toutes les communes qui ont des programmes de développement de l'habitat de plus de 200 logements
  
- ❖ **Y a t'il une spécificité méditerranéenne à travailler particulièrement ?**



# le Grenelle Environnement



UNE AU MOINS : LE CONFORT THERMIQUE D'ÉTÉ